

**date limite d'inscription
22 juillet 2011**

Pré-programme

Mercredi 24 août après-midi

à partir de 12h30 : Accueil des participants

14h30-15h : Allocutions d'ouverture

15h-17h : Séance plénière

« Les Français et les collectivités territoriales,
les conditions d'une confiance renouvelée ? »

avec Stéphane Rozès, Vincent Tiberj, Camille Peugny.

Judi 25 août

9h30-12h30 : Ateliers sur la décentralisation

1. Une fiscalité locale plus juste
2. Vers une loi d'orientation foncière
3. Quelle gouvernance pour l'Île-de-France ?
4. La personnalisation des services publics
5. Aménager le territoire : le renouveau de la contractualisation
6. Un pacte avec les associations et l'économie sociale et solidaire

12h30-14h30 : Déjeuner

14h30-17h : Ateliers sur l'articulation entre politiques publiques nationales et collectivités territoriales

1. Pour une politique globale de l'emploi-formation-insertion-orientation
2. L'université, entre ancrage local et rayonnement international
3. L'éducation dans les territoires : vers l'égalité réelle
4. Santé, vieillissement, handicap : solidarités nationales, solidarités locales
5. Une politique de logement au plus près du terrain
6. Quelles garanties sur les biens essentiels (eau, énergie, très haut débit...)?
7. Sécurité, tranquillité, proximité.

*hors séminaire jeudi 25 août
17h-18h Le rôle des élus locaux dans les élections sénatoriales.*

Vendredi 26 août matin

9h30-11h30 : Séance plénière

« Dans notre République décentralisée,
quel pacte entre le gouvernement et les collectivités ? »

11h30-12h30 : Allocutions de conclusion

Séminaire des élus

La Rochelle 2011

mercredi 24 - vendredi 26 août

Le séminaire des élus à La Rochelle en 2011 se déroulera dans un contexte particulier. À peine trois semaines plus tard se tiendront les élections sénatoriales. Et huit mois plus tard, ce sera l'élection présidentielle.

Par la formation proposée, les élus locaux vont pouvoir préparer leur mobilisation et leur participation, sur des sujets clés, aux débats avec leurs concitoyens ainsi qu'à une conduite plus juste et plus efficace de leurs politiques publiques.

La première partie, le mercredi après-midi, se concentrera sur la lecture de l'opinion, sur sa structure sociologique, en pleine évolution, et sur les attentes des citoyens, vis-à-vis du local et vis-à-vis du national. Les bilans de mi-mandat dans les communes coïncident cette année avec la pré-campagne présidentielle.

La deuxième partie, qui occupe toute la journée du jeudi, fonctionne en ateliers. Le matin est consacré aux différentes dispositions qui devraient accompagner, en 2012, l'acte III de la décentralisation. L'après-midi se concentre sur les politiques publiques nationales qui interagissent fortement avec les décisions des collectivités territoriales.

La troisième partie, vendredi matin, s'adossera aux travaux collectifs de la veille, et tracera la perspective d'une refondation, dans notre République décentralisée, des relations entre gouvernement et collectivités territoriales.

vos contacts

Pour les inscriptions et les conventions de formation :

Sylvie DRUON : s.druon@mde-condorcet-formation.fr

tel: 01 42 85 54 30, fax: 01 42 85 54 31

Pour le contenu du programme :

Serge BOSSINI : s.bossini@maisondeselus.fr

Pour en savoir plus sur votre droit à la formation, [cliquez ici](#).



abonnez-vous à notre page [facebook](#) !

Séminaire des élus à La Rochelle

mercredi 24 - vendredi 26 août 2011

à retourner à Sylvie DRUON, Condorcet Formation, 8bis rue de Solférino, 75007 PARIS ou par fax: 01 42 85 54 31

Prénom et nom du stagiaire :

Adresse:

code postal:

Mandat :

Téléphone :

Adresse courriel :

Collectivité :

Service (pour convention et/ou facture) :

Adresse:

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel:

Tarifs TTC en fonction de la taille de votre collectivité (entourer la case), pour la formation du mercredi 14h30 au vendredi 12h30, incluant le déjeuner du jeudi 25 août et les pauses (40 € TTC). Attention : déplacements et hébergements non inclus

Moins de 1 000 habitants	298 €	de 20 000 à 35 000 h.	697 €
de 1 000 h. à 2 000h.	374 €	de 35 000 h. à 50 000 h.	775 €
de 2 000 h. à 5 000 h.	476 €	de 50 000 h. à 100 000 h.	853 €
de 5 000 h. à 10 000 h.	530 €	de 100 000 h. à 200 000 h.	1009 €
de 10 000h. à 20 000 h.	619 €	+ de 200 000 habitants	1187 €

Demande de convention : oui - non - Si oui, nombre d'exemplaires:
mode de règlement: à réception de la facture

Signature du Stagiaire (obligatoire)

Cachet de la collectivité (obligatoire)

IMPORTANT :

Nos tarifs établissent une péréquation entre collectivités en fonction de leur taille démographique. Ils sont applicables à tous les niveaux de collectivité, de la commune au conseil régional.
En cas d'annulation par le stagiaire moins de 10 jours avant la date prévue pour le stage, la formation sera intégralement facturée.